

# Royal Veteran Car Club Belgium & Motor-Eclair Schaerbeek Associated A.S.B.L. - V.Z.W.

Rue Beeckman, 53 1180 BRUSSELS  
© 02.217.56.30 Fax : 02.219.82.34  
Web : www.rvccb.be E-mail : rvccb@rvccb.be  
ING : BE38 3101 4396 6072 BIC BIC : BBRUBEBB  
N° d'entreprise - 0408.582.608 - Ondernemingsnummer



## RE-TOUR DES MANIVELLES

PROVINCE DE BRABANT  
Samedi 11 juillet 2020

Nous vous invitons à ce Re-Tour des Manivelles dans une fort belle région , trop peu connue du Brabant : Nieuwentoye, Denderwindeke, St Kwintens, Heiknis...si loin de nos circuits habituels, et pourtant si enchanteurs, et à 2 pas de Bruxelles. En un mot :le Pajotenland. Fixé au samedi, vous pourrez, si vous le souhaitez, également rouler eu Re-Tour des Manivelles de la province de Liège, le lendemain. .

Cette manifestation est ouverte à tous les membres en ordre de cotisation et à toutes les voitures du RVCCB homologuées ou en instance d'homologation.

### REGLEMENT

*Les voitures doivent être en parfait état de marche et respecter la législation en vigueur du pays dans lequel il se trouve. Le comité organisateur se réserve le droit de modifier l'itinéraire et de prendre, à n'importe quel moment, toute disposition d'urgence pour le meilleur déroulement de l'épreuve. Le comité organisateur se réserve le droit d'admettre et d'exclure du rallye tout participant qui ne se conformerait pas au code de la route ou dont le comportement serait de nature à nuire à l'image de marque du Club. Chaque participant reste responsable de ses propres objets et de sa voiture, **ainsi que du strict respect de la législation relative au corona virus en application à la date de la manifestation.** En aucun cas, la responsabilité du Club ou des organisateurs ne pourra être mise en cause à l'occasion de vols, pertes, incendie, dégâts, actes de vandalisme, abus d'alcool et accident.*

Le rôle des commissaires de route est de renforcer la signalisation, mais en aucun cas, d'avoir autorité sur la circulation. La plus grande prudence est donc de rigueur tout au long du parcours. Il n'est pas prévu d'assistance technique.

## **PROGRAMME DE LA RANDONNEE**

Le kilométrage total de la journée, est de +/- 100 KM ; le parcours est peu vallonné et adapté aux plus anciennes voitures.

à partir de 9h00 accueil des participants à l'auberge Graaf van Egmond à Gaasbeek;  
emplacement pour plateaux

10h00 : départ pour découvrir le Pajotenland (+/- 95 kms)

Arrêt boisson en cours de route

14h00 : repas à la brasserie Graaf van Egmont à Gaasbeek

16h : Dislocation

### **L'inscription donne droit :**

- A la plaque rallye ;
- A la halte boisson ;
- Au repas et boissons ;
- Au plaisir de se retrouver.

*Pour le Comité Organisateur : Albert De Mey : 0475 527999 ; Xavier Durieu 0475 390138*

*Pour le Conseil d'Administration du R.V.C.C.B. :*

Didier Liégeois, Président

Xavier Durieu, Secrétaire Général

Ci-dessous, bulletin d'inscription à renvoyer

-par mail, ([durieu.pygmalion@hotmail.com](mailto:durieu.pygmalion@hotmail.com))

-ou courrier (Xavier Durieu, rue Pierre Delacroix, 23 1150 Bruxelles)

**AVANT le 03/07/2020,**

accompagné des droits, à Xavier Durieu, compte bancaire BE18 611367484065

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Je soussigné..... prénom.....

Date de naissance .....

Numéro de membre : .....

participe au Re-tour des Manivelles (Brabant) du 11/07/2020, avec ma voiture :

marque ..... année .....

plaque ..... châssis .....

moteur .....

homologuée sous le n° ..... ou en instance d'homologation au RVCCB.

*Le signataire du présent bulletin d'inscription dégage les organisateurs du RVCCB de toute responsabilité découlant de sa participation à cette randonnée. Il déclare que l'état de son véhicule et les assurances qui le couvrent sont conformes à la législation et aux règlements en vigueur. Il confirme que le véhicule inscrit ci-dessous est assuré durant sa participation à la présente randonnée. Il s'engage en outre, et sous sa seule responsabilité, à respecter toutes les dispositions de la loi relative à la police de la circulation et à ses arrêtés royaux d'application **ainsi qu'à la législation relative au corona virus au jour de la manifestation, y compris un masque à disposition dans la voiture***

Je verse au compte : I.N.G.

- pilote et copilote : 98,00 € .....

- pilote seul : 49,00 € .....

- accompagnant dans voiture ancienne : 49,00 € .....

Total : .....

Par le fait d'envoyer le bulletin le membre accepte le règlement et les conditions de participation

**Date : Signature :**